



PRESIDENCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE-CALÉDONIE

PROVINCE NORD

BP 41 – 98860 – KONÉ

Koohné (Koné), le 31 juillet 2019

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE NORD

Transport scolaire des enfants en situation de handicap en province Nord

Par communiqué en date du 30 juillet 2019, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie annonce la reprise de ses obligations réglementaires pour les transports adaptés des enfants en situation de handicap en province Nord, à compter du 1^{er} août 2019.

La province Nord souhaite apporter des corrections à ce communiqué :

1. Il ne s'agit pas d'une question de disponibilité financière de la part de la province Nord mais d'une question de légalité (Loi Organique de mars 1999, article 22-4° ; Loi du pays de janvier 2009 mettant en place le régime d'aide pour les personnes handicapés ou dépendantes ; Conseil d'Etat avis n°380.733 du 25 septembre 2007)
2. La province Nord remercie la Nouvelle-Calédonie d'enfin prendre ses responsabilités au bénéfice des élèves défavorisés du Nord et dans un souci d'égalité de traitement avec ceux des Iles et du Sud.
3. Le surcoût de cette prise en charge est directement induit par une réalité géographique incompressible (éloignement des populations et faible densité démographique).
4. La province Nord se félicite du travail collaboratif permettant d'entrevoir une issue favorable dans le respect des dispositions légales et institutionnelles.

La province Nord tient à signaler qu'il ne s'agit que d'une motivation essentiellement juridique dont le Gouvernement fut alerté par courrier en date du 9 décembre 2013, 29 avril 2015, 10 septembre 2015, du 11 juin 2019 et enfin du 5 et du 29 juillet 2019 rappelant la fin de prise en charge des transports à compter du 01/08/2019.

Si la province salue enfin la prise de responsabilité de la Nouvelle-Calédonie, elle rappelle ici qu'elle finance par ailleurs pour près de 9 milliards/an de compétences relevant, par la Loi Organique, directement de la Nouvelle-Calédonie.

Le Président de l'Assemblée
de la Province Nord



PAUL NEAOUTYINE